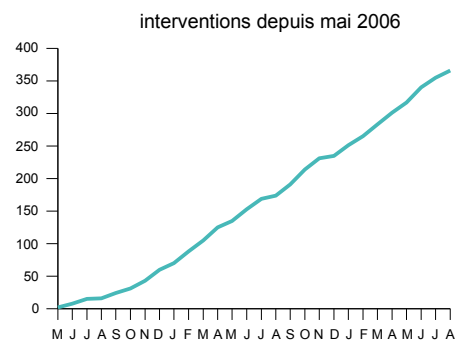




Quelques chiffres au 1er septembre 2008 :

- 331 patients pris en charge depuis la création du Réseau.

- 503 adhérents au Réseau.



Aides techniques : du choix à l'acquisition

Extrait de l'article rédigé par le Dr PELLIEUX (MPR au CHRU de Tours), disponible dans son intégralité sur le site internet du réseau : www.reseaneurocentre.fr

Qu'est-ce qu'une aide technique ?

Les aides techniques sont définies comme:

- tout produit, instrument, équipement ou système technique
- utilisé par une personne handicapée
- fabriqué spécialement ou existant sur le marché
- destiné à prévenir, compenser, soulager ou neutraliser la déficience, l'incapacité ou le handicap.

L'ensemble des aides techniques inclue les aides à la mobilité personnelle, les aménagements de véhicule personnel, les aides au nursing et à l'hygiène, les aides à la communication...

En compensant les incapacités de certaines fonctions, les aides techniques contribuent à restaurer l'autonomie de la personne ou quelques fois à aider l'entourage au quotidien.

Acquisition de l'aide technique :

Rôle des professionnels :

L'évaluation doit prendre en compte :

- les éléments médicaux donnés par les médecins référents et les spécialistes
- le projet de vie dans sa dimension générale sociale, familiale, professionnelle et de loisirs
- l'évaluation de l'ergothérapeute, si possible à domicile
- les aspects techniques
- les connaissances et l'expertise quotidienne de la personne, sa famille

Place de la personne en situation de handicap dans les procédures

- La place de l'utilisateur dans l'acquisition de l'aide technique se concrétise d'abord par l'expression et par la prise en compte de ses besoins, de ses souhaits, de ses choix et en définitive de ses décisions.
- Une attention particulière doit être portée sans substitution à l'entourage, dans le cadre des aides techniques que ce dernier peut avoir à « subir » ou à utiliser .
- Les professionnels respectent la confidentialité des informations, mais l'exercice risque de paraître intrusif au travers des questions posées ou des procédures se déroulant au domicile de l'intéressé.

Accompagnement vers le choix et préconisation de l'aide technique

Les choix possibles se font de plus en plus nombreux. Pour autant, l'aide technique par exemple ayant tous les critères requis lors de l'évaluation est souvent difficile à trouver et l'intérêt de plusieurs essais en situation écologique, d'un temps suffisamment long pour une utilisation pratique, est évident.

Il faut bien évidemment respecter le choix des personnes, voire leur refus d'une solution, en particulier lorsque la personne se met en danger; il est du rôle des professionnels d'informer la personne de la responsabilité de ces choix.

La publicité favorise aussi certains achats qui ne sont pas toujours adaptés, surtout si la pathologie est évolutive.

Parfois, l'aide technique ou l'aménagement n'a pas été pensé dans sa globalité, parce que le patient voit ses difficultés actuelles et ne peut pas, ce qui se comprend, anticiper ses difficultés à venir éventuelles.

La faisabilité technique peut aussi être un frein à la préconisation.

Information des personnes

L'information générale ou personnalisée ne saurait donc être limitée à des données sur l'aide technique en tant que produit. Il s'agit de connaître l'ensemble des produits disponibles et non celui qui est « en magasin » ou sur le « catalogue ».

L'information porte aussi sur les spécificités techniques de l'aide, sur les garanties, le service après-vente, les modalités de maintenance, d'entretien et, chose importante, les possibilités de remplacement en cas de panne, qui sont très variables d'un service à l'autre.

L'information personnalisée relève ensuite du conseil pour passer enfin à une décision partagée et éclairée.

Information sur les modes de financement

L'information sur le financement des aides techniques est une donnée majeure. La complexité des dispositifs, les nombreuses possibilités et les différences entre services (possibilités de location, essais, réparations, formation à l'usage, etc....) restent très souvent ignorées des usagers mais aussi des professionnels non spécialisés. Le défaut d'information peut aboutir à des choix par défaut ou par excès, mais également à des inégalités d'accessibilité aux meilleures adaptations, selon le parcours et la rencontre des différents interlocuteurs.

L'épreuve du temps

La longueur des procédures rend parfois impatient et fait faire un mauvais choix, parce que le plus court, que ce soit pour les usagers ou les professionnels.

Ce temps peut parfois être utile à l'utilisateur pour s'informer, assimiler l'information, exprimer ses besoins, les modifier en fonction de ce qu'il pourra faire avec d'autres aides techniques auxquelles il n'avait pas pensé.

Ce temps peut être utile aux professionnels pour connaître la personne, comprendre sa demande, ses projets, proposer une solution adaptée « au bon moment ».

Pour toutes ces raisons, si vous souhaitez ou envisagez une aide technique, adressez-vous à un professionnel.

Info : La NAFSEP organise des groupes de parole pour les patients sur différents départements de la région. N'hésitez pas à contacter votre délégué local pour plus de renseignements.

Le Réseau Neuro Centre vous informe

- **mardi 21 octobre 2008** : Information sur la rééducation dans la SEP, destinée aux kinésithérapeutes libéraux(ales) du Cher. Cette réunion sera animée par le Dr ANDREUX Frédéric, neurologue à Bourges, et le Dr KHENIOUI Hichem, MPR au centre de rééducation de Vierzon.

Public concerné : Professionnels, sur invitation.

- **jeudi 23 octobre 2008** : Information sur la rééducation dans la SEP, destinée aux kinésithérapeutes libéraux(ales) de l'Indre. Cette réunion sera animée par le Dr GUENNOG Anne-Marie, neurologue coordinateur du Réseau, et le Dr BOUTON Daniel, MPR au centre de rééducation d'Issoudun.

Public concerné : Professionnels, sur invitation.

- **lundi 17 novembre 2008** : Information sur « la SEP et la vie quotidienne », destinée aux infirmiers(ères) libéraux(ales) du Loir-et-Cher. Cette réunion sera animée par le Dr LECHE Josette, neurologue à Vendôme, et Mlle TOURNEAUD Véronique, infirmière du Réseau Neuro Centre.

Public concerné : Professionnels, sur invitation.